

À l'attention de Madame La Rectrice de l'académie de Montpellier

Madame La Rectrice,

Nous avons été alertés par de nombreux personnels qui, suite à l'article paru ce jour dans le *Midi Libre* et hier dans *L'Obs* à propos des masques de marque Dim distribués aux enseignants traités à un biocide toxique, s'inquiètent pour leur santé.

Si les masques distribués aux personnels sont toxiques, nous vous demandons de prendre toutes vos responsabilités, en tant que plus haute autorité administrative de l'académie, et de les retirer sur-le-champ et de fermer les établissements et tous les services tant que des masques homologués et non toxiques ne seront pas mis à disposition.

Si la continuité administrative et pédagogique peut être considérée comme des enjeux de premier plan, il va sans dire que la protection des personnels et des élèves doit demeurer votre priorité. À deux jours des vacances, nous ne vous demandons pas de prévoir un plan d'alerte. Cependant, nous vous demandons de l'anticipation pour que la rentrée se déroule dans des conditions optimales de protection. À savoir, sans masques homologués et non toxiques, tous les personnels seront habilités bien entendu à faire valoir leur droit de retrait. Le service juridique du SNALC soutiendra tous les cas où des personnels seraient empêchés de vouloir protéger leur santé plutôt que de prendre des mesures inconsidérées.

Nous constatons en outre de plus en plus de cas de personnels et d'élèves (surtout lycéens) absents depuis une semaine. Un manque de transparence quant aux chiffres nous amène à penser qu'il y a une volonté de ne pas provoquer de psychose. Cette absence de transparence est justement la marque d'une angoisse grandissante.

Madame La Rectrice, vous connaissez mon attachement à la qualité du dialogue social. Je sais pouvoir compter sur vos prises de décisions afin que celles-ci ne reposent pas sur les chefs d'établissement, les directeurs d'école ou les chefs de service. Ces derniers voient leur responsabilité engagée. Aussi, je vous demanderais de bien vouloir vous adresser à tous les personnels de notre académie pour leur apporter une réponse claire quant à la toxicité de ces masques et, le cas échéant, de les rassurer.

Enfin, je vous demanderais de réunir un CTA et CHSCTA extraordinaires. Même en période de vacances scolaires, les élus du SNALC seront présents car la protection des personnels est notre priorité et que, sans celle-ci, il ne peut y avoir de continuité administrative et pédagogique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, au nom de la section SNALC de l'académie de Montpellier, l'expression de mes salutations, les plus respectueuses.

Karim El Ouardi

Président académique SNALC Montpellier